

DEMANDE DE RÉMUNÉRATION FORMATION ET/OU D'AIDE À LA MOBILITÉ



pôle emploi

pour un projet de formation financé par un tiers dans le cadre de l'instruction n°2020-22*

Aide demandeur d'emploi

Demande déposée le : | | | | | | | | | |

PARTIE RÉSERVÉE À PÔLE EMPLOI

Financement de la formation

Cette demande est réalisée dans le cadre d'une formation financée par:

- Mobilisation CPF⁽²⁾ depuis moncompteformation.gouv.fr Autofinancement (achat réalisé directement par le bénéficiaire)
- Mobilisation CPF depuis moncompteformation.gouv.fr avec un complément en carte bleue Un partenaire de Pôle emploi dans le cadre d'une convention régionale ou nationale

Validation du projet de formation du bénéficiaire par Pôle emploi : OUI NON

Situation du bénéficiaire

Indemnisé au titre de l'assurance chômage : OUI NON Adhérent CSP : OUI NON

Si oui : Par Pôle emploi

Par un ex-employeur du secteur public :

Nom : _____

Adresse : _____

| | | | | | | | _____

Date prévue de fin d'indemnisation : | | | | | | | |

Besoin d'une RFF

Formations permettant d'accéder à un emploi pour lequel sont identifiées des difficultés de recrutement et mentionnées sur les listes préfectorales régionales des métiers en tension :

OUI NON

Formation permettant d'acquérir une formation reconnue qualifiante⁽¹⁾ :

OUI NON

Décision « RFF » : ACCORD / REFUS

Besoin d'une RFPE

Décision « RFPE » : ACCORD / REFUS

Besoin d'une aide à la mobilité

Décision « Aide à la mobilité » : ACCORD / REFUS

Demande dérogatoire Aide à la mobilité sur :

- La catégorie d'inscription du demandeur d'emploi
- La condition de ressources du demandeur d'emploi
- La distance entre le lieu de résidence et le lieu de déplacement
- Le lieu de déplacement situé dans un Etat membre dans l'espace économique européen, en Suisse, en Andorre et à Monaco
- La nature des frais engagés

Description : _____

montant : _____ €
(joindre un devis ou une facture)

Nom du conseiller :

Date : | | | | | | | |

Signature :

[RFF : Accord / Refus] - [RFPE : Accord / Refus] - [Aide à la mobilité : Accord / Refus]

Nom du directeur(ice) d'agence ou personne ayant reçu délégation :

Date : | | | | | | | | Signature :

* INSTRUCTION n° 2020-22 du 28 juillet 2020 « Développer l'accès des demandeurs d'emploi à des formations financées par un tiers. Expérimenter le versement à ces demandeurs d'emploi de la RFPE, RFF, aide à la mobilité »

(1) Les formations concernées sont celles conduisant à une qualification :

- reconnue par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)
- ou reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale de branche
- ou figurant sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle